

# Une île pour favoriser la transition énergétique

Elia a présenté le projet d'île énergétique qui verra le jour en 2026 au large de la côte belge. C'est le premier maillon d'un futur réseau électrique européen offshore.



**La future île artificielle Princesse Elisabeth s'étendra sur cinq hectares. Elle sera constituée à 95 % d'infrastructures destinées à récolter et échanger l'énergie produite par les éoliennes.** © ELIA

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

On ne l'apercevra pas de la plage mais, d'ici à la mi-2026, une nouvelle île verra le jour en mer du Nord, à 45 km au large de la côte belge. Il s'agira d'une île artificielle, unique en son genre dans le monde. Constituée de caissons de béton remplis de sable, elle s'étendra sur une superficie de cinq hectares et jouera un rôle crucial sur le chemin de la transition et de l'indépendance énergétique belge et européenne. Un nom vient déjà de lui être attribué : « l'île Princesse Elisabeth ».

Cette île énergétique fait partie des grands projets retenus dans le cadre du plan de relance européen. Elle aura deux fonctions. Tout d'abord, elle servira à recueillir toute l'électricité verte produite par les éoliennes du futur parc qui va voir le jour d'ici à 2030 dans la zone Princesse Elisabeth et à renvoyer celle-ci vers la côte. Ce nouveau parc produira de 3,2

à 3,5 GWh d'électricité et viendra compléter celui déjà existant qui produit 2,2 GWh.

Ensuite, elle servira de *hub* d'échange d'électricité éolienne en Europe. Elle sera interconnectée à des câbles sous-marins provenant du Royaume-Uni (Nautilus) et du Danemark (Triton) et permettra d'envoyer ou de recevoir de l'électricité verte vers ou depuis ces zones. L'idée est de connecter les parcs éoliens de la mer du Nord entre eux et de permettre ainsi des échanges d'électricité entre pays en fonction des conditions de vent locales.

« L'île Princesse Elisabeth sera le premier maillon d'un réseau électrique européen offshore », résume Chris Peeters, CEO d'Elia group, le gestionnaire du réseau électrique haute tension qui exploitera l'île. « Elle permettra d'accéder à l'immense potentiel éolien que la mer du Nord a encore à nous offrir. » Pour 2030, on parle d'une production éolienne de 65 GWh en mer du Nord, soit quatre fois plus qu'aujourd'hui.

## 2 milliards d'euros

L'île devrait coûter 450 millions d'euros – dont 100 millions à charge du budget européen – mais si on prend la totalité du projet en compte (il y aura notamment 360 km de câbles à poser autour de l'île), « on dépasse la barre des 2 milliards d'euros », indique Markus Berger, responsable des infrastructures chez

Elia.

L'attribution du marché pour la construction de l'île aura lieu fin 2022, début 2023. Il faudra ensuite obtenir les permis nécessaires. La construction de l'île devrait débuter en 2024 et se terminer mi-2026. Ce n'est qu'alors que la mise en place de l'infrastructure électrique en tant que telle pourra commencer. L'île ne devrait être pleinement opérationnelle qu'en 2030.

Elle abritera à 95 % des installations électriques, les 5 % restants étant composés d'infrastructures diverses (entrepôts pour pièces de rechange, etc.). Un petit port est également prévu pour les équipes de maintenance ainsi qu'une plateforme pour les hélicoptères. L'idée de développer d'autres activités sur l'île (parc de batteries, production d'hydrogène vert...) a été abandonnée. Son emprise sur le sol marin – situé à 20 mètres – est déjà de 25 hectares. Elargir encore celle-ci posait problème alors qu'on est en bordure d'une zone protégée Natura 2000.

Il s'agira naturellement d'une infrastructure critique qu'il faudra sécuriser. Les actes de sabotage qui ont récemment visé les gazoducs Nord Stream 1 et 2 sont encore dans tous les esprits. « Une surveillance vidéo en mer, des drones, le suivi des bateaux étrangers dans les eaux territoriales et une analyse de sécurité régulière par les services compétents sont prévus », a insisté Vincent Van Quickenborne (Open VLD), ministre de la Mer du Nord.

## Un troisième parc à l'étude

La construction de cette île témoigne des grandes ambitions que la Belgique nourrit en matière d'éolien offshore. Elle veut quadrupler d'ici à 2040 la capacité (actuellement de 2,2 GWh) « en transformant la mer du Nord en grande centrale électrique verte », dixit Tinne Van der Straeten (Groen), ministre de l'Énergie.

*L'île Princesse Elisabeth sera le premier maillon d'un réseau électrique européen offshore. Elle permettra d'accéder à l'immense potentiel éolien que la mer du Nord a encore à nous offrir*

Chris Peeters  
CEO d'Elia group

”

Le nouveau parc d'éoliennes qui sera construit dans la zone Princesse Elisabeth permettra d'atteindre les 6 GWh en 2030. Pour arriver à 8 GWh en 2040, différentes options sont à l'étude : remplacement des éoliennes existantes par des moulins plus puissants, construction d'un parc de panneaux photovoltaïques flottants de 1 GWh, mise en place d'une troisième zone dédiée à l'éolien offshore. Cette dernière option n'est pas « évidente », a toutefois commenté Vincent Van Quickenborne. « Il n'y a plus beaucoup de place libre ».

La réalisation de tous ces projets est conditionnée au renforcement du réseau électrique terrestre, qui sera nécessaire pour rapatrier l'électricité produite par les éoliennes en mer. Or pour l'heure, le gouvernement flamand n'a toujours pas donné son feu vert au projet Ventilus, qui vise à créer une nouvelle ligne à haute tension en Flandre-Occidentale. Son équivalent côté francophone, la Boucle du Hainaut, fait aussi l'objet d'une forte opposition de la part des riverains.

## 26,2

### Boom du coût des importations de gaz

Sur les six premiers mois de l'année, la Belgique a importé pour 26,2 milliards d'euros de gaz, contre 4,7 milliards durant la même période en 2021 et 2,2 milliards en 2020. Le surcoût est donc de 22 milliards. « Il pourrait être d'au moins 50 milliards pour l'ensemble de 2022 », calcule Eric Dor, qui a compilé ces chiffres. « Heureusement, la Belgique est un *hub* énergétique européen : elle réexporte une partie de ses importations vers les pays voisins », précise l'économiste. En d'autres mots, la hausse du prix du gaz a aussi augmenté les recettes de ses exportations. Au cours des mois de janvier à juin 2022, elles s'établissent à 19,1 milliards d'euros, contre 2,5 milliards d'euros à la même période en 2021 et 1 milliard d'euros en 2020. Par conséquent, le déficit de la balance commerciale du gaz de la Belgique au premier semestre est plus important qu'à l'accoutumée, à 7,1 milliards d'euros. AMANDINE CLOOT

